



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du vendredi 30 juin 2017
À 20 h 30 Salle de Réunion de la Mairie

Membres Présents : Delphine ANDRÉ, Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Baptiste LIVERSET, Bernard MAGNOULOUX, Alain MESBAH-SAVEL, Françoise PONSONNET, Bernard VICTOURON. Jérôme MONTAGNE à partir de 21h.

Absents : Nadège FRACHISSE, Myriam DEYGAS, Philippe LARNAUD, Thibaut MAZET,, Jérémy SIRGUEY, Nathalie VILET.

Compte-rendu :

Quorum atteint à 20h45

Présentation des dossiers d'urbanisme en cours :

SAS Longue Vie à Corsas : changement destination bâtiment agricole en brasserie.

Françoise Cochet : aménagement de combles rue du Ferblantier.

Madeleine Ponsonnet à Royol : demande de CU sur terrain constructible en partie.

Demande par notaire si projet de préemption pour vente de Mme Aimedieu à Grenouillat. : prévenir qu'il faudra s'acquitter de la pose de logettes et du raccordement à l'assainissement collectif.

1 abstention 7 contre la préemption.

Point sur les travaux en cours :

Grenouillat : électricité et téléphone, seules les gaines ont été installées. Demande faite à F-Télécom.

Charencey : EDF, bornage et téléphone en cours.

Toilettes publiques : pose compteur EDF fin juillet.

Voirie travaux BTP : La Faucouse et route de l'Escoffier près de La Grange : goudron neuf.

Éparrage des bords de route bien avancé. On attend la pousse de l'ambroisie pour les dernières coupes.

Pose des tuyaux d'eau par Saur : on arrive au milieu des chalets. Deux bornes incendie seront remplacées et mise aux normes aux frais de la commune.

Achat remorque pour atteler au nouveau Kangoo. Trois devis sont examinés pour des modèles de dimensions et matériaux différents. Le modèle Leader 750kg, 1262,76 € TTC, est choisi. **1 voix contre.**

Pouvoir de police : transfert au président de l'Agglo en matière d'habitat, sauf refus du maire, ce qui est le cas.

Concession Cimetière Deyras : demande de quatre concessions doubles (8 m au total) de la part d'une famille qui a déjà une concession mais qui ne paye pas de taxe foncière sur la commune. Rappel : on ne peut pas refuser l'inhumation sur place de toute personne domiciliée ou mourant sur le territoire de la commune.

Délibération : unanimité pour en rester à la dernière délibération : il faut payer une taxe foncière pour prétendre être inhumé dans les cimetières de la commune.

Création de deux postes administratifs : adjoint principal 2^e classe pour permettre une évolution des deux secrétaires les plus jeunes qui ont plus de huit ans dans le grade et cela constitue une

promotion. L'un à temps complet et l'autre à temps non complet. Ce qui n'empêche pas de conserver les anciens postes même non pourvus.

Accepté à l'unanimité.

Maison Dugand : lecture d'une estimation des travaux établie par le CAUE : 470 000 €HT pour restauration légère et 700 000 €HT pour restauration lourde avec réfection des dalles + ascenseur de 25 000 ce qui équivaldrait à 1600€/m²... On évoque la possibilité de vendre des appartements de l'étage mais il est difficile d'évaluer la demande, plus certainement en baisse qu'en hausse. Les études sont donc à poursuivre et à approfondir.

Divers :

Transfert de compétence pour l'entretien de l'**éclairage public** proposé par le SDE07, avec obligation du géo-référencement, pour un coût d'environ 1700 € par an par tranches de six ans. Le SDE négociera le prix de l'électricité avec le fournisseur. Pour étudier la proposition, un groupe de travail est créé : MM. Audras, François et Magnouloux.

Piscine : l'idée de fermer le samedi plutôt que le mardi, formulée par les locataires des bungalows, soulèverait la désapprobation des habitants de Saint-Victor. L'idée est donc abandonnée.

Départ de la **directrice de l'école**. La nouvelle arrive de Nice.

Fermeture mairie uniquement les mercredis de juillet.

Prochain conseil : vendredi 28 juillet 20h30

La séance est levée à 23h30